

**CTL en VISIO du 9 avril 2021 : VOLONTÉ ÉVIDENTE DE LA DDFIP 66 DE RÉDUIRE ENCORE ET ENCORE TOUTE FORME DE CONTESTATION !**

Ce comportement dogmatique est tellement caricatural qu'il crée l'effet inverse !  
Mais ça, visiblement, la direction a bien du mal à le comprendre :-) !

En liminaire, la Cgt 66 a redemandé de la visibilité sur l'avenir pour l'ensemble des agents de toutes catégories, quels que soient les services. L'opacité ne peut être un mode de gestion. Nous avons également exprimé notre farouche volonté d'assurer les CTL avec au moins les 3 secrétaires en présentiel, la visio ne permettant vraiment pas un échange digne de ce nom (pour info, nous avons passé la journée en visio, mais sans rien entendre de ce qu'ont pu dire nos camarades FO).

**1er point à l'ordre du jour: les ponts naturels:**

Les ponts naturels n'existent qu'à la DGFIP. Il s'agit d'imposer à tous les agents d'une direction la pose de congés sur des dates précises où les services sont fermés au public. Chaque année en CTL, des dates sont proposées aux syndicats. On rappelle que sur tous les sujets, les syndicats n'ont qu'un rôle purement consultatif - et la direction décide ensuite... Retour sur le CTL: Attention, le sujet qui suit est un peu technique mais il est essentiel de rappeler ce point !

Au préalable, la Cgt 66 a rappelé l'acharnement déplacé de la DG au sortir du 1er confinement 2020 à réduire les jours de congés des agents.

La Cgt 66 a rappelé plus particulièrement la position de la DDFIP 66 sur le pont naturel du 22 mai 2020 où tous les agents s'étaient vus d'office transformer leurs congés, ASA garde d'enfants COVID, etc - en Autorisation d'Absence Exceptionnelle. Et ce sans aucune base légale. La DDFIP considéra ensuite que l'Autorisation d'Absence Exceptionnelle n'étant ni un congé, ni un jour RTT, elle ne pouvait venir en déduction des jours retenus. Mais comment considérer un pont naturel -où personne ne travaille par définition- comme une journée de travail ? Et ce à l'encontre de toute référence légale puisque le seul texte qui vaille était le texte fonction publique qui ne parle en aucun cas d'Autorisation d'Absence Exceptionnelle... pour la bonne raison que c'est une spécificité DGFIP ! Ainsi, l'enjeu de l'Autorisation d'Absence Exceptionnelle 2020 a été tranché en la défaveur des agents sans aucune base juridique... Devant ce vol manifeste et pour réparer cette injustice flagrante, la CGT 66 a demandé qu'un des deux ponts naturels présentés par la direction (14 mai et 12 nov) soit un vrai pont offert aux agents.

**Refus catégorique de la DDFIP d'offrir un vrai pont: "C'est la DG, c'est panoupanou".**

Devant le 1er refus dogmatique de la direction (nous n'en attendions pas moins), la Cgt a alors formulé une deuxième demande (comme chaque année). A savoir que les services soient fermés au public ces 2 jours de ponts naturels, mais que les agents ne soient pas contraints de poser une journée et puissent venir travailler s'ils le désirent. La Cgt a rappelé que c'était prévu dans le circulaire de 2010 et qu'un de ses prédécesseurs l'avait accordé une année. La DDFIP ne pouvait donc se cacher sur ce coup là derrière la DG. Nouveau refus de la directrice.

La Cgt a insisté: Si au 14 mai, nous sommes toujours en crise sanitaire, il faut qu'il y ait une visibilité sur le calcul de retenue des jours RTT prévu par la DG ! Si le calcul sur le 1er pont du 14 mai 2021 est fait comme l'an passé, il faut que les agents soient au courant et puissent avoir le choix ! Deuxième refus de la Directrice qui pourtant nous a répondu ignorer ce qui se passerait dans ce cas =-O

**Au final / Vote consultatif des OS: Cgt et Solidaires contre la pause de jours imposés (surtout au vu des réponses précédentes de la directrice). FO pour les ponts naturels proposés.**

**REBONDISSEMENT: La directrice décide qu'il n'y aura pas de ponts naturels dans les PO en 2021 (une première dans le département). Visiblement, celle décision-là, même son**

### **staff ne l'a pas vu venir !**

Alors que le vote des OS n'est que consultatif, la directrice a décidé - sans même pourtant avoir un vote unanime - qu'il n'y aurait donc pas de pont naturel en 2021. Non pas qu'elle ait entendu le risque sur les congés des agents (on a bien vu que seul l'avis DG comptait sur le sujet)...

Mais elle nous a ensuite présenté sa décision de n'avoir aucun pont naturel au nom du dialogue social (sympa pour FO). Un comble !

Il y avait pourtant unanimité des 3 syndicats derrière la proposition CGT pour que la direction offre gracieusement un des 2 ponts naturels (toutes les OS auraient alors dit OUI au moment du vote). Là, nous aurions pu apprécier à sa juste valeur la qualité d'un dialogue social digne de ce nom de la nouvelle directrice et la reconnaissance de la part de la direction d'une unanimité syndicale... Mais non.

Si elle désirait prendre en compte un vote majoritaire juste pour tenter de semer la zizanie entre syndicats, la Directrice aurait pu à minima alors suivre la demande Cgt/Solidaires qui consistait à laisser les services fermés et à laisser venir travailler qui voulait sur les ponts naturels... Mais non.

Nous lui avons demandé si nous votions unanimement NON au nouveau réseau si elle suivrait notre avis... Évidemment non.

Nous avons bien capté que la décision de la directrice n'était pas fondée sur une quelconque inquiétude pour de possibles retenues sur les congés des agents... et encore moins sur un début de commencement de reconnaissance des revendications syndicales. On commence à bien cerner la manière de faire de la nouvelle DDFIP. Et nous apprécions de moins en moins... Tout en reconnaissant bien humblement que sur ce coup là, la Directrice l'a joué très finement !

Nous te ferons le compte rendu de la suite du CTL demain, sinon ça risque d'être trop long !

**Pas d'annonces exceptionnelles lors de la suite du CTL, mais tu verras que la directrice a été très très fortement "interpellée" par la CGT qui ne supporte vraiment plus les non réponses et que la problématique essentielle de l'emploi soit niée à ce point. " Mme Guillouet, c'est comme si on vous enlevait Mme CONRY, Mme NANTE et M GIL et qu'on vous demandait de faire leur travail et d'en plus d'assurer de nouvelles missions" !**

**Colonne de droite publique:** [En direct des sections](#)

**Public:** [CR Divers](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---